

Le 27 octobre 2005

Monsieur William J. Cosgrove  
Président  
Bureau d'audiences publiques  
sur l'environnement  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

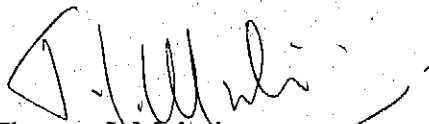
Monsieur le Président,

En ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et en vertu des pouvoirs que me confère l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), je confie au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) le mandat d'enquêter et, si les circonstances s'y prêtent, de procéder à une médiation environnementale dans le cadre du projet de réaménagement de la route 367 dans les limites de l'arrondissement Laurentien de la Ville de Québec entre Saint-Augustin-de-Desmaures et la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier par le ministère des Transports, et ce, à compter du 21 novembre 2005.

Je demande que le BAPE me fasse parvenir son rapport dans les 30 jours s'il n'y a pas médiation, et dans les 60 jours s'il y a médiation.

Je joins à la présente la demande d'audience publique qui m'a été adressée concernant ce projet.

Veuillez recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Thomas J. Mulcair

P.J.